

SCAPUL. DE L'IMMAC.-CONCEPT. ; deux indulg. plén. applicables aux déf. : 1o (indulg. du S. Sépulcre et de la Palestine) *confess., commun., visite, prière.*— 2o (indulg. des 7 basiliques de Rome) *confess., commun., visite* aux 7 autels d'une église de théatins, ou 7 fois à un autel de la Ste Vierge d'une autre église, *prière* à chaque visite.

b) Deux mercredis par mois.

CONFR. DE S. JOSEPH (affiliée à celle de Beauvais) ; *confess., commun., visite* à la chapelle de la confr. *prière.*—Applicable aux déf.

c) Un vendredi par mc's.

APOSTOL. DE LA PRIÈRE, 1er DEGRÉ ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

d) Dernier dimanche de chaque mois.

Pour tous les fidèles, ROSAIRE EN UNION AVEC D'AUTRES 3 FOIS PAR SEMAINE pendant le mois ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

(A suivre).

II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

SEPTEMBRE

24. { Notre-Dame de la Merci.
 { S. Pacifique de S. Severino, du 1er ordre de S. Franc. d'Ass.

Rosaire-Vivant ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

Pour tous les fidèles : VISITE, PRIÈRE dans une ÉGLISE DE FRANCISCAINS ; *confess., commun.*—(Les tertiaires de S. François (non les autres fidèles) vivant en dehors des limites municipales de la ville de Montréal, ou de tout autre lieu où il n'y a pas d'église ou de chap. publ. de francisc., peuvent gagner cette indulg. en visitant l'église paroissiale).

28. B. Simon de Roxas, de l'ordre de la Ste-Trinité.

SCAPUL. DE LA STE-TRINITÉ ; *confess., commun., visite* à l'église paroissiale, *prière.*—Applicable aux déf.

29. S. Michel, archange.

Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises avec la solennité, cette année, au lendemain, 30 sept.